



APPEL À PROJETS INTERENTREPRISES SECTORIELS (PIS)

AP16



WWW.FMFP.MG



UNION EUROPÉENNE



AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT

Fonds Malgache de Formation Professionnelle
tahiry Famatsiam-bola Malagasy ho Fampiofanana ny mPiasa

 www.fmfp.mg

Juillet 2024

16^{ème} Appel à Projets

Table des matières

1. Section 1. Introduction.....	4
2. Section 2. Pièces constitutives du dossier de projet.....	5
3. Section 3. Objet de l'appel à projets	6
a. Objectifs de l'appel à projets.....	6
b. Résultats attendus.....	6
4. Section 4. Contexte de l'appel à projets.....	6
5. Section 5. Les Orientations prioritaires	6
6. Section 6. Description de la réponse attendue	6
7. Section 7. Contenu de la proposition de projet	7
a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet.....	7
b. Contexte socioéconomique.....	7
c. Enjeux	7
d. Objectifs et contenu de la formation	7
e. Modalités de la formation.....	8
f. Indicateurs de résultats.....	8
8. Section 8. Conditions relatives au projet.....	8
a. Conditions financières	8
b. Conditions générales	9
9. Section 9. Procédure de l'appel à projets.....	10
a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception.....	10
b. Sélection du porteur de projet	10
c. Les critères de sélection	11
d. La sélection.....	11
e. Réponse à la soumission	11
f. Contractualisation	11
10. ANNEXE.....	12
Annexe 0 : Canevas du formulaire de demande (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	13
Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	19
Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	20
Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	23
Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	27

Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	28
Annexe 3.c : Sur les rubriques éligibles dans le budget	29
Annexe 3.d : répartition des bénéficiaires de la formation par entreprise	32
Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)	33
Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	34
Annexe 6 : Canevas de la plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg).....	37
Annexe 7 : Grille d'évaluation	38

1. Section 1. Introduction

FONDS MALGACHE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Association de droit malagasy
Bâtiment MATERAUTO, Ankorondrano Antananarivo, Madagascar

N/Réf : FMFP/1432/DG/DFI

Objet : **Appel ouvert pour les promoteurs de Projet Interentreprises Sectoriel (AP16 PIS)**

Date de lancement : 14 Août 2024

Date limite de présentation des projets :

Le FMFP est une association reconnue d'utilité publique et habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d'une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d'un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l'arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant :

L'appui aux entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;

L'insertion professionnelle durable des personnes en recherche d'emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;

L'accroissement des compétences professionnelles des micros, petits entrepreneurs et des employés en situation d'emploi précaire.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

FPC – Formation professionnelle continue

FPE – Formation Pré-Emploi

Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre le FMFP lance un appel à propositions relatives à des projets interentreprises sectoriels portés par des organisations ou groupements d'entreprises agissant au nom du secteur. Il est lancé par les Comités Sectoriels Paritaires qui conduisent la stratégie de développement de la formation du secteur, définit les priorités et en assure la mise en œuvre au travers notamment de ses appels à projets pluriannuels.

Cet appel à projets est constitué d'une seule vague dont la date limite de dépôt est fixée au 14 Août 2024.

L'appel à projets mobilisera les Fonds sectoriels auxquels s'ajouteront des fonds additionnels abondés par l'Union Européenne pour les secteurs du Textile Habillement Accessoires (THA), Technologies de l'Information de la Communication (TIC) et Tourisme Hôtellerie et Restauration (THR)

Le projet de type interentreprises sectoriel est une action de formation répondant à une demande de compétences communes à plusieurs entreprises du secteur concerné. Il s'agit de projets s'inscrivant dans les priorités fixées par chacun des six Comités Sectoriels Paritaires représentant les entreprises cotisantes et faisant l'objet d'appels à projets annuels.

Tout promoteur intéressé devra répondre aux priorités sectorielles édictées et aux critères exigés dans l'appel à projets. Il devra soumettre un dossier constitué par les différents documents détaillés dans la section 2 et dont les canevas se trouvent en annexe.

Les projets doivent être adressées : à Monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard le 14 août 2024

La durée maximale d'exécution des projets ne doit pas dépasser quatre (04) mois (à partir du mois de Novembre 2024). De ce fait, les projets soumis dans ces secteurs doivent être clôturés au plus tard le 28 février 2025.

Les dossiers de soumission peuvent être adressés par voie électronique (sous format pdf) (e-mail) à : ap@fmfp.mg en mettant en copie ap@fmfp.net avec mention dans l'objet « Soumission définitive AP16 » et/ou par envoi ou dépôt

physique accompagnés de la version électronique (CD ou clé USB) à l'adresse suivante durant les jours et heures de bureau : Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP), Enceinte MATERAUTO, Route des hydrocarbures Ankorondrano, Antananarivo 101. Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Pour tout besoin d'accompagnement ou d'information, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : projetsdeformation@fmfp.mg,

Tél. +261 22 538 86/ +261 38 41 593 05/ +261 38 41 593 04/ +261 38 41 593 01/+261 38 61 215 48

2. Section 2. Pièces constitutives du dossier de projet

Pièces administratives et financières relatives au projet		Pièces d'évaluation (obligatoire) - Oui/ Non
1	Lettre de demande officielle de financement datée et signée (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
2	Formulaire de demande de financement (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
3	Budget prévisionnel du projet (canevas disponible sur fichier Excel)	Oui
4	Cahier des charges du programme de formation (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
5	Déclaration d'intégrité signée par le promoteur (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
6	Plaquette de présentation du promoteur et du (des) partenaire(s) associé(s) (canevas disponible sur fichier Word)	Oui
7	Présentation du prestataire avec le(s) CV du (des) formateur(s)	Oui
8	Lettres de mandat du ou des partenaire(s)	Oui
9	Justificatifs de paiement des cotisations	Non (mais à préparer en cas de demande du FMFP)
10	Lettre de procuration ou de mandat de l'entreprise promoteur à la personne habilitée à la représenter et à signer le contrat	Non (obligatoire si différent du Dirigeant principal)
11	Relevé d'identité bancaire (RIB) du porteur	Non (si déjà envoyé au FMFP dans le cadre d'un autre contrat mais le renvoyer si le RIB a changé depuis le dernier contrat)
12	Copie CIN du représentant du porteur de projet	Oui
13	Lettre ou convention de partenariat avec le centre de formation dans le cadre d'un Programme d'apprentissage	Non (mais décisif dans l'évaluation du dossier)
14	Projet de contrat entre le prestataire de formation & le porteur	Oui
15	Offre technique des prestataires dans le cadre du projet	Non (mais peut constituer un bonus dans l'évaluation du dossier)

3. Section 3. Objet de l'appel à projets

Le présent appel à projets vise à confier à une organisation professionnelle ou un groupement d'entreprises issus d'un même secteur la conception et la mise en œuvre d'actions de formation(s).

a. Objectifs de l'appel à projets

En termes d'objectifs, cet appel à projets permettra de :

- Optimiser le processus de production des entreprises pour une meilleure efficacité opérationnelle ;
- Renforcer la résilience des entreprises Malgaches face aux chocs externes ;
- Contribuer au maintien et à la création des emplois formels dans les secteurs ciblés ;
- Soutenir les secteurs de production dans leur développement et leur transition écologique ;
- Augmenter l'utilisation des solutions numériques afin d'adapter les opérations des entreprises face aux contraintes et conditions de production actuelles ;
- Promouvoir des systèmes endogènes de développement et de transfert des compétences entre des entreprises de même secteur (collaboration sectorielle) ;
- Favoriser l'innovation et la créativité des salariés en développant les capacités à résoudre des problèmes complexes.

b. Résultats attendus

A l'issue de la mise en œuvre des projets sélectionnés, nous visons comme résultats :

- Au moins 140 Entreprises ont bénéficié d'un financement pour leur projet ;
- Au moins 70% des entreprises bénéficiaires sont des MPME (moins de 70 salariés) ;
- Au moins 6 000 salariés sont formés sur les priorités sectorielles dont 70% au moins sont issus des entreprises MPME ;
- Au moins 5% des formés sont en situation de pré-emploi ;
- Au moins 55% sont des femmes (dépend des secteurs) et 50% ont moins de 35 ans ;
- 70% des compétences ciblées dans les projets relèvent du cœur de métier du secteur ;
- Au moins 70 projets validés et financés dont 55% en région.

Le financement de ces projets relève des cotisations des entreprises associées (droit de tirage avec un maximum 70% de la cotisation) et d'un fonds additionnel financé par l'Union Européenne et de l'Agence française de Développement.

4. Section 4. Contexte de l'appel à projets

Dépend de chaque secteur (cf. trame sectorielle)

5. Section 5. Les Orientations prioritaires

Les orientations prioritaires sont spécifiées dans les trames sectorielles.

6. Section 6. Description de la réponse attendue

- Le projet pourra être porté par un groupe d'entreprises représenté par l'une d'elles, ou un groupement professionnel qui représentera des entreprises du secteur ;
- Le projet doit répondre aux priorités sectorielles définies dans la trame ;
- Le projet devra être conduit sur une période maximum d'une année, à compter de la date de contractualisation entre le FMFP et le porteur de projet, si ce délai est dépassé, il y a lieu de mettre en place un avenant de prolongation ;
- Le projet cible les salariés qui occupent déjà un poste dans des entreprises des secteurs évoqués ou les jeunes dans le cadre de formation en alternance / apprentissage / pré-emploi ;
- Le budget du projet devra être calculé sur la base des cotisations des partenaires associés et des fonds additionnels suivant l'effet levier décrit plus bas dans la rubrique « conditions financières ».

7. Section 7. Contenu de la proposition de projet

Le porteur de projet remplit les fiches de projet proposées par le FMFP en Annexe 0 à 4 dont les modalités de remplissage sont décrites ci-après.

Le porteur de projet pourrait éventuellement solliciter les services d'accompagnement du FMFP dans toute la démarche de formulation du dossier d'appel à projet selon les procédures du Fonds.

Néanmoins cela ne peut garantir l'allocation systématique du financement pour le projet, le porteur reste entièrement responsable du contenu et de sa validation avant son envoi.

La réponse du porteur de projet doit impérativement inclure les points suivants :

a. Caractéristiques du projet et du porteur de projet

- La référence à l'appel à projets
- L'intitulé du projet
- Le secteur d'activité concerné pour chacune des entreprises associées
- La durée du projet
- L'identité et les coordonnées du porteur de projet et de la personne en charge du projet
- L'identification des entreprises ou organisations partenaires du projet
- L'identification des prestataires de formation (interne ou externe)
- La part de droits de tirage consentis pour répondre à cet appel à projets

b. Contexte socioéconomique

Le porteur de projet décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global du secteur, ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays décrits plus haut.

Le porteur devra considérer dans l'élaboration de sa requête :

- Les grandes évolutions/mutations en cours dans le secteur et/ou dans les entreprises concernées ;
- Les grands besoins de qualification au niveau du secteur
- Et démontrer la justification des besoins en qualification des entreprises associées dans le projet compte tenu de ceux du secteur.

c. Enjeux

Le porteur décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global de l'appel à projets (enjeux sectoriels), ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays dont :

- Proposer un dispositif et un contenu de formation adaptés et de qualité, pour répondre aux besoins recensés dans les secteurs ciblés ;
- Apporter une solution, en termes d'accroissement des compétences, aux évolutions du marché du travail dans ces secteurs ;
- Réduire les inégalités d'accès à la formation et à la qualification ;
- Accroître la capacité des employés des entreprises de ces secteurs ;
- Permettre à tous les futurs formés d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et à leur évolution professionnelle.

Dans le remplissage du formulaire et de ses annexes, des directives et explications sont mentionnées dans le cahier des charges du projet de formation en annexe du formulaire de demande de financement.

d. Objectifs et contenu de la formation

- Identification des besoins communs de compétences et de formation des entreprises et organisations concernées. Des besoins qui doivent être en lien avec les priorités dans l'un des secteurs concernés en réponse aux besoins d'emploi et/ou qualification de ce secteur ;
- Intitulé et courte description de l'action de formation proposée (stipulé dans le formulaire) ;
- Nombre et catégories de bénéficiaires concernés
 - Les catégories de salariés concernés dans les entreprises et les niveaux de qualifications visés ;
 - Les jeunes/adultes concernés (respect du ratio de jeunes de moins de 35 ans pour les bénéficiaires)

et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener ;

- La répartition de genre (ratio attendu selon les secteurs).

Afin d'aider le promoteur à remplir cette partie, prière de se référer au cadrage sur les besoins sectoriels décrits plus haut avec des pistes et propositions de contenus.

e. Modalités de la formation

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de l'évaluation du projet de formation seront présentées comme suit :

- Type de formation (en situation de travail, interne, externe, en alternance)
 - En cas de formation en situation de travail ou interne : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation¹, modalités de suivi et d'évaluation² et production du cahier des charges de la formation interne
 - En cas de formation externe : identification du prestataire avec une justification de son expérience et de son expertise, moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation, modalités d'évaluation et de suivi ; et production du cahier des charges de la formation externe
 - En cas de formation en alternance : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation³, modalités de suivi et d'évaluation⁴ et production du cahier des charges de la formation en alternance.
- Durée de la formation (éventuellement nombre et durée des modules) et dates de la formation.
Pour les trois secteurs TIC, THR et THA, **les projets de formation validés peuvent débiter dès réception de la notification au mois de novembre 2024 et s'achever impérativement le 28 février 2025.**

f. Indicateurs de résultats

- Au niveau des bénéficiaires en termes de compétences développées / de qualifications acquises. / d'insertion dans l'emploi (le nombre de bénéficiaires de la formation devra être spécifié pour chaque entreprise)
- Au niveau des entreprises en termes d'effets sur l'activité, la production, l'organisation du travail ;
- Au niveau du secteur en termes de développement économique, de diffusion et transfert de la formation ;

8. Section 8. Conditions relatives au projet

a. Conditions financières

- Les projets soumis seront financés sur la base de la combinaison des droits de tirage consentis des entreprises partenaires et des Fonds additionnels abondés par l'Union Européenne sur les secteurs THA, THR et TIC et par l'Agence Française de Développement sur les autres secteurs, suivant le calcul de l'effet levier ci-dessous ;
- Un effet de levier est appliqué selon les règles ci-dessous :
 - Une structure < 21 salariés (effet levier = 100 fois la contribution de l'entreprise) ;
 - Une structure entre 21-70 salariés (effet levier = 30 fois la contribution des entreprises) ;
 - Une structure de plus de 70 salariés (effet levier = 07 fois la contribution des entreprises) ;
 - La détermination du montant des fonds additionnels se fera à partir de la somme des calculs de l'effet levier par partenaire suivant ses droits de tirage consentis (ex : si groupement d'une entreprise de moins de 21 salariés et d'une entreprise de 21-70 salariés : calcul de l'abondement : (cotisation de la petite entreprise x 100) + (cotisation de la moyenne entreprise x 30) ;
- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
 - De l'effet levier (taille de l'entreprise) ;
 - Du nombre de partenaires associés ;
 - De la somme des droits de tirage consentis par les entreprises associées.
 - Des critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre au plafonnement à 22 000 000 et 32 000 000 Ar ;
- Le montant des FA est plafonné à 22 000 000 MGA pour 02 entreprises associées et à 32 000 000 Ar pour 3 entreprises associées et plus ;
- Un montant exceptionnel de 50 000 000 MGA pourra être attribué en cas de projet jugé d'importance stratégique et porté par une entreprise ou un groupement professionnel représentant au moins 05 entreprises

¹ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

² Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

³ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « programme de formation »

⁴ Voir annexe 2 sur le cahier des charges du projet de formation, partie « modalités de suivi et évaluation »

- et formant plus de 100 travailleurs ;
- Le calcul du montant à attribuer se fera sur la base de :
 - De l'effet levier (taille de l'entreprise)
 - Du nombre de partenaires associés
 - De la somme des droits de tirage consentis par les entreprises associées
 - Des critères de qualité et de correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Il faut obtenir au moins 70% des points technique, stratégique et social pour prétendre au maximum de 22 000 000 / 32 000 000 Ar / 50 000 000 Ar
 - Tout projet obtenant une note technique en dessous de 70%, est éliminé pour l'appel en cours mais peut faire l'objet, à la demande du promoteur et pour tout projet ayant obtenu une note d'au moins 50/100, d'un accompagnement de l'équipe technique du FMFP en vue de soumission à la prochaine vague d'appel à projets PIS
 - Le budget proposé pourra comprendre (se référer à l'annexe 3.c) :
 - Un Coût de la prestation intellectuelle : coût du prestataire en cas de formation externe, et en cas de formation interne axé sur la préparation, la conduite et l'évaluation de la formation ou du dispositif d'acquisition des compétences
 - Un Coût pédagogique direct : les intrants nécessaires, les locaux, la location des matériels et équipements, etc.
 - Coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations ne dépassant pas le 1/3 du budget total éligible au financement (applicable uniquement pour les formations hors de la ville de résidence);
 - Et une rubrique « Autre » qui fera l'objet d'une note explicative
 - Le ratio coût-bénéficiaire sera calculé,
 - Suivant le type de formation (FPE ou FPC)
 - Le nombre de module, le volume horaire (durée) et les types de compétences ciblées : cœur de métier (environ 70 000 Ar/h/pers) et pour les métiers de supports ou connexes (environ 40 000 Ar/h/pers)
 - Le niveau des intervenants (expert senior/junior, professionnel confirmé) et leur statut (international, national)
 - Les ressources matérielles et pédagogiques mobilisées : on peut distinguer du ratio total cette partie s'il est trop important ou si les compétences ciblées relèvent du cœur de métier sectoriel (priorité)
 - Si le montant dépasse le ratio préconisé, le promoteur se doit d'apporter les justifications nécessaires (le dépassement est généralement valable pour les compétences techniques ou liés au cœur de métier) ;
 - Le cofinancement (apport en nature ou une contribution en numéraire) est fortement encouragé mais il n'est pas obligatoire. Dans ce cas, le porteur apportera les détails de ses contributions et/ou celles d'autres partenaires dans la réalisation du projet de formation.

b. Conditions générales

- Un projet interentreprises sectoriel comprendra au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, et engageant une partie ou l'ensemble de leur droit de tirage ;
- Le projet interentreprises sectoriel devra répondre aux priorités sectorielles spécifiées dans la trame et aux besoins des partenaires associés ;
- Seuls les groupements et associations professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, et engageant une partie ou l'ensemble de leur droit de tirage ;
- Une entreprise ne peut bénéficier plus d'une fois de financement sur des projets PIS par an ;
- Un groupement ou association professionnel peut soumettre plusieurs fois dans la mesure où les formations ne bénéficient pas aux mêmes entreprises ni à leurs propres salariés ;
- Les porteurs peuvent prétendre à des frais de gestion ne dépassant pas 3% du total demandé ;
- Les priorités sectorielles sont des lignes directrices que chaque soumissionnaire devra respecter. Le cadrage des besoins suivant les priorités édictées dans l'appel à projets est un critère d'éligibilité pour bénéficier d'un effet levier (fonds additionnels) ;
- Tout soumissionnaire disposant d'un contrat en cours (PIS) ou en litige (PIS, PII, PIE et autres) ne peut bénéficier d'un financement pour cet AP ;
- Les entreprises pourront bénéficier du financement du FMFP pour une requête PIS et une requête PII par an. Le financement parallèle de deux requêtes PIS et PII au cours d'une même année est possible. Néanmoins, il ne sera pas possible de financer une nouvelle requête PIS tant que la requête PIS précédente ne sera pas

duement clôturée. Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP (PIS) et ne détient pas un contrat en litige sur un quelconque dossier en cours (tout guichet confondu : PIE, PIS, PII, INP, Equité).

- Le projet cible des Formations Professionnelle Continue ou de type Pré-Emploi (proportion conseillée d'au moins 20% de FPE par projet)
- Les qualifications et les compétences techniques représentant au moins 70% du volume horaire de la demande

9. Section 9. Procédure de l'appel à projets

a. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Pour cette vague ciblant les secteurs TIC, THR et THA (AP16 PIS UE), les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard **le 14 Août 2024**.

Les dossiers électroniques peuvent être envoyés par e-mail à : ap@fmfp.mg en mettant en copie ap@fmfp.net avec la mention en objet « **Soumission définitive AP 16, Secteur « XXX »** » et les dossiers physiques (avec une version électronique sous CD ou clé USB) peuvent être envoyés (déposés) à l'adresse suivante durant les heures de bureau (08 heures à 17 heures) :

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP),
Enceinte MATERAUTO, Route des hydrocarbures Ankorondrano,
Antananarivo 101.

Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

b. Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai et/ou ne respectant pas le formalisme de réponse ne sera pas étudié.

Etapes et calendrier de sélection (à titre indicatif)

Période/échéance	Etape
15/07/2024	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets sur le site du Fonds
14 /08/2024	Date limite de réception des propositions et début de vérification de complétude
15/08 au 23/08/2024	Analyse de recevabilité
26/08 au 19/09/2024	Instruction des réponses recevables
25/09 au 27/09/2024	Tenue des Comités de sélection (CSP)
A partir du 21/10/2024	Notification de la décision /Conventionnement ou contractualisation
01/11/2024	Démarrage du projet
28/02/2025	Fin du projet (dans un délai de quatre mois maximum après contractualisation)

c. Les critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants, communs à l'ensemble des projets du Fonds :

Critères
Critères d'éligibilité
Critères liés à l'objectif stratégique du projet
Critères liés à la dynamique partenariale
Critères liés à la dimension sociale
Qualité de la prestation de formation
Critères liés à la faisabilité budgétaire

Point Important : Le projet sera sélectionné avant tout à partir des critères relatifs à la pertinence du projet, la qualité des dispositifs de formation et à la correspondance avec les orientations stratégiques du secteur. Les aspects financiers complètent les critères stratégiques, techniques et sociaux qui forment la qualité du projet.

Les projets de formation en région sont fortement encouragés. Ce critère sera déterminant en cas d'arbitrage.

d. La sélection

La sélection du ou des projets sera réalisée par les Comités Sectoriels Paritaires de chaque secteur concerné.

e. Réponse à la soumission

Le Fonds,

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues (en dehors d'une transmission possible à l'Agence française de Développement) ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation formelle des conditions proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).

Le Fonds se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidatures non retenues qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement sur les motivations du rejet de leurs dossiers, adresseront au Comité Sectoriel Paritaire compétent un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

f. Contractualisation

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le FMFP. Le paiement du financement se fera en deux tranches.

Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des) formation(s) (annexe 2 de la trame) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : projetsdeformation@fmfp.mg, Tél. +261 22 538 86.

10. ANNEXE

Annexe 0 : Canevas du formulaire de demande (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT POUR LE TYPE INTERENTREPRISES SECTORIEL

***Tous les champs sont obligatoires.**

INTITULE DE PROJET :			
1. PORTEUR DU PROJET			
Nom/Raison sociale (Entreprise 1)		N° identifiant CNAPS 1 ⁵	
Adresse complète		Nombre de salariés	
Mail		Téléphone entreprise (Fixe/GSM)	
Personne de contact mandaté par l'entreprise (Nom et prénoms)		Titre	
		Contact	
Signataire du contrat* (Nom et Prénoms)		Qualité	
Secteur d'activités	<input type="checkbox"/> Textile habillement et Accessoire (THA) <input type="checkbox"/> Tourisme Hôtellerie Restauration (THR) <input type="checkbox"/> Développement rural (DR) <input type="checkbox"/> TIC <input type="checkbox"/> BTP-Ressources Stratégiques (BTP/RS) Multisectoriel : <input type="checkbox"/> Services financier et Assurance <input type="checkbox"/> Transport, Logistique et Concession automobile <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Santé <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Autres - <i>veuillez préciser :</i>		
Partenaires associés**	Nom et raison sociale	N° identifiant CNAPS***	Nombre de salariés
Entreprise 2			
Entreprise 3			

5 Veuillez rajouter une ligne si vous détenez plus de N° d'identifiant CNAPS et préciser celui que vous utiliserez pour le projet commun

2. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE

- 1. Nouveaux marchés
- 2. Très fort climat concurrentiel
- 3. Nouvelles orientations sectorielles
- 4. Forte mutation technologique
- 5. Autres (veuillez préciser) :

3. CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE DE LA DEMANDE

Cette partie permet d'apprécier la pertinence du projet par rapport aux priorités sectorielles (300 mots max)

(Veuillez répondre une à une aux questions ci-après)

- *Comment le projet peut répondre aux priorités sectorielles (veuillez répondre une à une aux questions ci-après) :*
 - *Le projet cible-t-il le/les territoire(s) concernés ?*
 - *Quels sont les effets et impacts visés ? (problème structurel)*
 - *Le projet répond-il aux objectifs sectoriels ?*
 - *Comment le projet peut répondre aux mesures et domaines prioritaires ?*
 - *Quels sont les filières et métiers ciblés ?*
 - *Le projet cible-t-il des compétences demandées dans la trame ?*
 - *Les catégories des bénéficiaires répondent-elles aux priorités de l'appel ?*
 - *Quel est le dispositif de formation à mettre en place ?*

4. CONTEXTE DU PROJET

- 1. Acquisition de nouvelles machines ou mise en place d'un nouveau système
- 2. Restructuration organisationnelle
- 3. Préparation de certification
- 4. Nouvelles réglementations ou standards à appliquer / à respecter
- 5. Travaux d'extension
- 6. Non maîtrise des techniques, processus
- 7. Exigences des clients et du marché
- 8. Nouveau projet nécessitant un renforcement de compétences des salariés impliqués
- 9. Comportement non adapté vs valeurs de l'entreprise
- 10. Déploiement dans un nouveau site
- 11. Autres (veuillez préciser) :

4. CONTEXTE DU PROJET

5. OBJECTIFS DU PROJET

Pour les bénéficiaires	En termes de compétence technique : <i>(Merci de préciser ici si les compétences sont relatives au cœur de métier de l'entreprise)</i>	En termes de comportement : <i>(Merci de préciser ici si les compétences sont relatives au cœur de métier de l'entreprise)</i>
Pour les entreprises* <i>[Merci d'apporter des détails sur chaque réponse]</i>	<input type="checkbox"/> Effets sur activité / performance des salariés	
	<input type="checkbox"/> Meilleure organisation de travail	
	<input type="checkbox"/> Amélioration de la productivité	
	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) :	
Pour le secteur	<i>(Se référer au contexte de la demande et des priorités sectorielles)</i>	

6. FORMATION

Identification des besoins communs de compétences des entreprises concernées	<p><i>Décrire brièvement les besoins en compétence et de formation commun aux entreprises associées (exemple : qualification des techniciens de chantiers en conduite d'engins, compétences en management d'équipe pour les chefs de chantiers, etc.)</i></p> <p><i>Préciser si le besoin relève de l'analyse des gaps parmi les salariés en poste (FPC), ou s'il s'agit d'un processus de qualification d'un nouvel employé pour un poste (FPE).</i></p>
--	---

<p>Les modules de formation répartis suivant les compétences requises</p>	<p>Compétences techniques (au moins 70% du volume horaire total)</p> <p>Module 1 :</p> <p>....</p>	<p>Compétences soft (au plus 30% du total)</p> <p>Module 2 :</p> <p>....</p>
<p>Lieu de la formation (peut être spécifié pour chaque module avec le plus de précision possible)</p>	<p>Module (rajouter des lignes si nécessaire)</p> <p><i>(Préciser les lieux de théorie, de pratique et évaluation, et/ou de mise en situation de travail)</i></p>	<p>Lieu de formation</p>
<p>Courte description de la formation (300 mots max)</p>	<p><i>Expliquer ici comment sera organisée la formation (logistique, calendrier, cible / entreprise, etc.) ; et décrire précisément son déroulement avec les modalités d'exécution des sessions théoriques, des exercices pratiques et des mises en situation de travail ainsi que les évaluations des acquis de la formation et en compétences.</i></p> <p><i>Il est impératif pour le partenaire d'expliquer la pertinence et la cohérence des modules de formation proposés (dans le cas où vous proposez plus de deux (02) modules)</i></p> <p><i>Préciser si la formation est de type continue ou pré-emploi.</i></p>	
<p>Modalité de reconnaissance</p>	<p><input type="checkbox"/> Attestation <input type="checkbox"/> Certificat <input type="checkbox"/> Diplôme <input type="checkbox"/> Autres :</p>	

7. LIEU DE TRAVAIL DES FORMÉS

Région	Nombre ⁶

⁶ La répartition précise des bénéficiaires est à compléter dans le fichier « Budget » (canevas disponible)

8. TYPE DE FORMATION (il est possible de cocher plusieurs choix)

- En situation de travail
- En centre de formation interne
- A distance
- En centre de formation externe
- En alternance (Mixte)
- En entreprise
- avec des formateurs externes
- En dehors de l'entreprise
- avec des formateurs internes

9. DUREE DU PROJET	
Date de début	
Date de fin	
Durée en mois	
Durée en heure par module	

ANNEXES (Veuillez-vous assurer que toutes les annexes requises sont fournies)

- 1. Lettre de mandat signé par le(s) partenaire(s) (canevas disponible)
- 2. Cahier des charges de la formation validé (canevas disponible)
- 3. Budget détaillé (canevas disponible)
- 4. Lettre de demande de financement signée par le porteur (canevas disponible)
- 5. Déclaration d'intégrité signée par le porteur (canevas disponible)
- 6. Plaquette de présentation de chaque entreprise associée (canevas disponible)
- 7. Avis de débit du paiement de la cotisation, fourni par les entreprises ou récépissé de versement
- 8. Projet de Contrat entre le porteur le prestataire comprenant le suivi de dossier au FMFP (voir proposition de contrat type ci-dessous)
- 9. CV du/ des formateur(s) (**obligatoire**)

Annexe 1 : Canevas de la Lettre de mandat (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

**MODELE
LETTRE DE MANDAT**

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

Objet : Lettre de mandat

Nous soussignée,

....., représentant légal de la société
....., ayant son siège social à l'adresse
..... immatriculée à la CNAPS suivant le
numéro appartenant au secteur donne
mandat à la société, représentée par
....., enregistrée à Madagascar sous le numéro
d'identification fiscale et le numéro statistique
....., établie à l'adresse
dans le but de nous représenter pour toutes les démarches nécessaires à la soumission de
projet commun intitulé : à adresser au Fonds Malgache
de Formation Professionnelle (FMFP), de signer en notre nom le contrat y afférent ainsi que
la gestion des fonds qui seront attribués par le FMFP pour l'exécution du projet.

En outre, nous consentons à la mobilisation d'une partie de notre droit de tirage d'un montant
de pour ledit projet commun.

La société est autorisée à se définir comme étant l'interlocuteur
principal du FMFP en tant que contact administratif, technique ou facturation dans le cadre de
ce mandat.

Fait à le

Le responsable
(Titre et nom de l'entreprise/cachet)

Annexe 2.a : Canevas du Cahier des charges de la formation en présentiel (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Cahier des charges de formation en présentiel

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement.

Programme détaillé de la formation* (à fournir par le prestataire)

Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
<i>Exemple : Formation en conduite d'engins de chantier</i>	<i>16h</i>	<i>Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné</i>	<i>Maitriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier</i>

Calendrier de réalisation prévisionnel

Modules	Début	Fin	Lieu de formation

Organisme prestataire / formateurs

Si le prestataire est un organisme, veuillez fournir une brève présentation en précisant l'expertise et l'expérience de celui-ci dans le domaine concerné. (En termes de présentation, vous pouvez juste annexer au document une plaquette, brochure, fiche technique de la structure...).

Modules	Organisme(s)	Formateur (s)	Référence formateur (s)

Il faut préciser dans le tableau ci-dessus les modules avec les formateurs correspondants.

Il est obligatoire d'annexer le CV des formateurs

Moyens matériels

Module	Supports de formation	Outils et matériels conçus pour la formation

Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste **ou** si possible remplir le tableau ci-après :

Intitulé du poste	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> Analyser ... ; Concevoir des ... ; Réaliser ... ;
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> Connaissances techniques en ... ; Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; Sens des relations, travail en équipe, ... ; Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

Dans le cas d'une FPE, préciser le type d'emploi auquel doit mener la formation

--

Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

Décrire les procédures d'évaluation

	Résultats à atteindre	Modalité de suivi et évaluation / Source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Evaluation à chaud : <input type="checkbox"/> Mise en situation réelle <input type="checkbox"/> Test théorique <input type="checkbox"/> Interview <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

Décrire les procédures d'évaluation

	Résultats à atteindre	Modalité de suivi et évaluation / Source de vérification
	<input type="checkbox"/> Connaissances de base	
Pour l'entreprise	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Evaluation à froid <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	<input type="checkbox"/> Formation Professionnelle Continue (FPC) <input type="checkbox"/> Formation Pré-Emploi (FPE)	<input type="checkbox"/> Fiche de présence <input type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

Annexe 2.b : Canevas du Cahier des charges de la formation à distance (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Cahier des charges d'une formation à distance

Intitulé du projet :

Porteur du projet :

Le cahier de charges doit tenir compte du contexte et des objectifs tels que définis dans le formulaire de demande de financement et les modules de formation éligibles à la formation à distance feront l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Type de formation à distance

Formation synchrone

- Classes virtuelles ou Webinaire
- Visioconférence
- Mooc
- Tutoriel
- Format mixte (à distance et en présentiel*)
- Autres

Formation asynchrone

- Cours avec support sous format électronique
- Cours avec support sous format physique
- Cours différés sous format média (vidéo, audio, etc.)
- Format mixte (à distance et en présentiel*)
- Autres

(*) veuillez préciser la répartition en présentiel et à distance :

% à distance :

% en présentiel :

Programme détaillé de la formation suivant syllabus présenté sur la plateforme

2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Intitulé du module	Durée horaire	Objectifs d'apprentissage (de compétences à acquérir)	Critères de mesure des résultats atteints
<i>Exemple : Formation en conduite d'engins de chantier</i>	<i>16h</i>	<i>Savoir conduire les différents engins utilisés dans un chantier donné</i>	<i>Maitriser la conduite quelles que soient les contraintes du chantier</i>

2-2 Méthodologie utilisée sur la formation à distance

Modalités d'apprentissage – outils ou didacticiels utilisés	Modalités d'enseignement
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Supports visuel en direct <input type="checkbox"/> Support auditif en direct <input type="checkbox"/> Tutoriel 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Interactif à distance (visioconférence, téléphonie, messagerie instantanée) - synchrone <input type="checkbox"/> Sous tutorat : Expert / assistance pédagogique (*)

<input type="checkbox"/> Fichier d'apprentissage téléchargeable	<input type="checkbox"/> Cours par correspondance électronique ou physique - asynchrone
<input type="checkbox"/> En interaction (wiki, blogs, etc.)	<input type="checkbox"/> ouvert suivant disponibilité de l'apprenant
<input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Autres

(*) merci d'expliquer le fonctionnement :

Calendrier de réalisation prévisionnel

2-1 Décrire les modules de formation avec le nombre d'heure

Modules	Début	Fin	Lieu de formation
			<input type="checkbox"/> Résidence de l'apprenant <input type="checkbox"/> Sur le lieu de travail <input type="checkbox"/> Ailleurs (préciser)

Organisme prestataire / formateurs : préciser l'adresse de la plateforme en ligne

Adresse/web de la plateforme :

Brève présentation de la plateforme et de son promoteur :

Présenter la plateforme et donner quelques références

Moyens matériels et pédagogiques

Module	Supports/outils didacticiels	Matériel/technologie/ fourniture (*)	Description
		<input type="checkbox"/> Internet <input type="checkbox"/> Impression-duplication-envoi <input type="checkbox"/> Matériels informatiques <input type="checkbox"/> Tablettes <input type="checkbox"/> Equipement de visioconférence <input type="checkbox"/> Matériels médiathèques <input type="checkbox"/> Autres	

(*) pour les apprenants qui restent à domicile, au moment de l'analyse du dossier, il sera apprécié si les bénéficiaires disposent de tous les moyens nécessaires dans le cas d'une formation à distance

Décrire ici comment va se dérouler chaque module et avec quel outils (tutoriels, visioconférence, QCM, etc.)

Participants

Poste des bénéficiaires

Pour chaque catégorie ciblée, fournir la fiche de poste ou si possible remplir le tableau ci-après :

Intitulé du poste	
Catégorie	<input type="checkbox"/> Cadres <input type="checkbox"/> Encadrement <input type="checkbox"/> Ouvriers qualifiés <input type="checkbox"/> Ouvriers spécialisés <input type="checkbox"/> Autres
Grandes fonctions	Placé sous l'autorité hiérarchique ... il a pour mission de ; <ul style="list-style-type: none"> • Analyser ... ; • Concevoir des ... ; • Réaliser ... ;
Compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances techniques en ... ; • Capacité en (exemple conduite d'engin) ... ; • Sens des relations, travail en équipe, ... ; • Maîtrise indispensable des outils : (logiciel, machine, process...)

Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

7-1 Comment suivre la formation

Cibles	Modalités de suivi
Les apprenants (formés)	<input type="checkbox"/> Mesure et indicateur de présence de chaque participant (*) <input type="checkbox"/> Historique de connexion et navigation sur la plateforme (*) <input type="checkbox"/> Logiciel de suivi installé <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
La plateforme (formateur)	<input type="checkbox"/> Sécurité des données (*) <input type="checkbox"/> Accès individualisé avec mot de passe personnalisé par participant (*) <input checked="" type="checkbox"/> Pondération Exercice et Théorie (*) <input type="checkbox"/> Accès aux résultats des Test en ligne (*) <input type="checkbox"/> Existence des protocoles d'échange des données (centralisé, directement sur la plateforme, visibilité) <input type="checkbox"/> Rapportage périodique de la plateforme*

Méthode et indicateurs de suivi & évaluation

7-1 Comment suivre la formation

Cibles	Modalités de suivi
	<input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Le support	<input type="checkbox"/> Un support électronique communiqué (*)

(*) Conditions obligatoires

7-2 Comment valider les compétences acquises par la formation

	Compétences visées	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour les formés	Niveau de qualification : <input type="checkbox"/> Maîtrise /Expert <input type="checkbox"/> Application avancée <input type="checkbox"/> Application intermédiaire <input type="checkbox"/> Application de base <input type="checkbox"/> Connaissances de base	<input type="checkbox"/> Évaluation des prérequis (*) <input type="checkbox"/> Test en ligne (auto-évaluation) après chaque session/module (*) <input type="checkbox"/> Évaluation certifiante après la formation/ module (quizz) (*) <input type="checkbox"/> Interview/entretien téléphonique ou en ligne <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

(*) Conditions obligatoires

7-3 Comment évaluer les résultats du projet

	Résultats à atteindre	Modalité d'évaluation / source de vérification
Pour l'entreprise	<input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de production <input type="checkbox"/> Accroissement de la qualité de service <input type="checkbox"/> Acquisition des nouvelles compétences <input type="checkbox"/> Meilleure organisation <input type="checkbox"/> Motivation du personnel <input type="checkbox"/> Autres :	<input type="checkbox"/> Existence des certificats ou rapportage des résultats des évaluations par la plateforme <input type="checkbox"/> Evaluation de performance (interview, test, entretien, ...) en milieu de travail <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :
Pour le projet	<input type="checkbox"/> Formation Professionnelle Continue (FPC) <input type="checkbox"/> Formation Pré-Emploi (FPE)	<input type="checkbox"/> Rapport technique <input type="checkbox"/> Autres (merci de préciser) :

Annexe 3.a : Canevas du budget détaillé d'une formation en présentiel (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)



BUDGET DETAILLE

Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL* (Ar)	Justification / Observations	(1) Part de la contribution des Entreprises en dehors du droit de tirage	(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires	(3) Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier
Coût total de la prestation (4)								
Honoraire (si prestataire externe)	H/J			0	<i>(insérer ici toute justification utile concernant la compréhension des montants)</i>			0
Équivalent du Salaire journalier des formateurs (si formateur en interne)	H/J			0				0
Perte de temps	J			0				0
Frais de déplacement	Voyage(AR)			0				0
S.Total 1				0		0	0	0
Coût pédagogique								
Location salle	J			0				0
Location matériel	J			0				0
Achat matière d'œuvre (pratique)	à préciser			0				0
Fournitures et supports	à préciser			0				0
S.Total 2				0		0	0	0
Accommodation des bénéficiaires (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb			0				0
Hébergement	nuite			0				0
Frais de déplacement	à préciser			0				0
S.Total 3				0		0	0	0
Autres								
				0				0
				0				0
S.Total 4				0		0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0		0	0	0

(*) Renseigner obligatoirement la colonne "TOTAL" de chaque désignation puis répartir selon (1) (2) ou (3)
 (***) Rajouter des lignes si nécessaire


- (1) Hors cotisation mais contribution propre des entreprises
- (2) Dans le cas d'un co-financement par un ou des partenaire(s) en dehors des entreprises associées
- (3) Somme des DT consentis des partenaires associés + Montant des FA avec Effet levier Applicable
- (4) Se référer à l'annexe 3.c du formulaire de demande



RECAPITULATIF DU BUDGET

Coût des prestations de formation	-
Frais pédagogiques	-
Accommodations des participants	-
Autres	-
Coût total	-
Somme des DT consentis des partenaires associés	-
Montant de l'effet levier demandé	-
(1) Part de la contribution des Entreprises en dehors du droit de tirage	-
(2) Part du coût global à financer par d'autres partenaires	-
(3) Part demandée au FMFP - dans les limites du droit de tirage des Eses associées et suivant l'effet levier	-

Annexe 3.b : Canevas du budget détaillé d'une formation à distance (format excel disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmpf.mg)

 <div style="text-align: center; background-color: #cccccc; padding: 5px;">BUDGET DETAILLE</div> CAS D'UNE FORMATION A DISTANCE EXCLUSIVE								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
Frais de formateur								
Frais d'abonnement/inscription au site web/plateforme en ligne) par personne	à préciser							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Coût pédagogique								
Connexion internet	à préciser							
Coût téléphonique	à préciser							
Frais d'envoi physique de documents	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres (rajouter des lignes si nécessaire)								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0

(*) en dehors du droit de tirage

PART DE LA FORMATION EN PRESENTIEL								
Désignation	Unité	Qté	Prix Unit.	TOTAL (Ar)	Justification	(*) Part du coût global à financer par l'entreprise (si existant)	Part du coût global à financer par les partenaires (si existant)	Part du coût global demandé au FMFP (dans les limites du droit de tirage)
Honoraire (si formateur externe)	H/J							
Equivalent du Salaire journalier des formateurs (si assistant en interne)	H/J							
Perdiems	J							
Frais de déplacement	Voyage(AR)							
S.Total 1				0	0	0	0	0
Coût pédagogique								
Location salle	J							
Location matériel	J							
Achat matière d'oeuvre (pratique)	à préciser							
Fournitures et supports	à préciser							
S.Total 2				0	0	0	0	0
Accommodation des bénéficiaires en présentiel (ne dépassant pas 1/3 du coût total)								
Restauration	nb							
Hébergement	nuitée							
Frais de déplacement	à préciser							
S.Total 3				0	0	0	0	0
Autres (rajouter des lignes si nécessaire)								
S.Total 4				0	0	0	0	0
TOTAL (S.T1+S.T2+S.T3+S.T4)				0	0	0	0	0

Annexe 3.c : Sur les rubriques éligibles dans le budget

1.1 Annexe 3.c : Sur les rubriques éligibles dans le budget

1. Les éléments éligibles au financement dans la rubrique « prestations de formation »

- *Sur les formes (type) de formation éligibles (peut être combiné entre eux)*
- Formation en salle ou en plateau d'application (en présentiel)
- Formation en milieu de travail
- Animation et accompagnement des utilisateurs d'une plateforme d'apprentissage en ligne (la maintenance de la plateforme est inéligible) intégrant l'évaluation des acquis de la formation ou de l'apprentissage
- Formation mixte ou encore formation hybride combinant deux modalités d'apprentissage : l'apprentissage en ligne (e-learning) et le présentiel (cours classiques).
- Programme d'apprentissage ou d'alternance : tutorat en milieu professionnel combiné avec de la formation en centre résidentiel de formation
- Programme d'apprentissage professionnel : essentiellement en milieu de travail avec un programme structuré et un encadrement professionnel
- Formation à distance sur des plateformes existantes et référencées
- Assistance technico-pédagogique en milieu de travail ou mobilisation d'un professionnel expérimenté pour le transfert de compétences en milieu professionnel (séjour d'assistance technique combiné avec un encadrement pédagogique de 2 mois maximum) avec un processus pédagogique décrivant des situations d'apprentissage faisant intervenir l'assistant (mobilisant les qualités de mentoring et de coaching) et l'apprenant. L'ensemble concourt à une acquisition de compétence. Ces programmes contiennent des séances communes et individuelles conformément à un parcours (curriculum) structuré.
- Programme de mentoring et d'immersion professionnelle (mentor accompagnateur) avec un processus pédagogique décrivant des situations d'apprentissage faisant intervenir le mentor et l'apprenant, ainsi que concourant à une acquisition de compétence. Ces programmes contiennent des séances communes et individuelles conformément à un parcours (curriculum) structuré.
- Programme hybride de Validation des acquis de l'expérience et de la formation (VAEF)

(*) Cette liste de types de formation n'est pas exhaustive et l'appréciation de la pertinence du dispositif est laissée à la DFI lors de l'accompagnement ou de l'analyse de complétude.

- *Sur les actions connexes ou de support qui doivent obligatoirement être combiné à la formation*
- Des actions d'ingénierie de formation (identification/diagnostic des besoins, production référentiel métier/compétence, élaboration de programme de formation)
- Des actions d'élaboration de curriculum de formation
- Des actions de préparation avant formation comprenant le diagnostic des besoins, l'analyse de la situation de travail, et l'élaboration de l'offre de formation
- Les Accompagnements post formation (application des acquis en formation) ou en milieu de travail se traduisant par du coaching (doit faire l'objet d'un processus documenté)
- Le processus de certification ou d'évaluation qui peut comprendre l'ingénierie de formation (production référentiel évaluation et de certification)
- Mise en place d'une plateforme d'apprentissage en ligne (analyse, design, développement, implémentation, et évaluation)
- Actions d'assistance logistique de formation
- Les accommodations et transport des intervenants

Chaque type de formation et action connexe ou de support devra comprendre un programme clair décrivant les objectifs d'apprentissage, le processus de formation et d'évaluation. Toutes les actions éligibles (forme & actions connexes ou de support) doivent faire l'objet d'un rapport de réalisation ou la présentation des documents référentiels en cas de travaux d'ingénierie de formation.

- *Rémunération des prestataires de formation*
- Honoraires des formateurs (préparation, conception, conduite, accompagnement, évaluation)
- Honoraires des experts et des intervenants en ingénierie de formation
- Honoraires des experts en conception de plateforme de formation en ligne
- Honoraires des experts en accompagnement (coaching, mentoring, etc.)
- Honoraires des intervenants dans l'animation des plateformes numériques
- Honoraires sur la préparation logistique des formations (assistance logistique)
- Si l'appel à projets l'exige, les honoraires d'autres intervenants requis comme le comptable du projet
- Frais de déplacement hors place ou pour les missions
- Frais de déplacement local ou location de moyen de mobilité
- Indemnités de déplacements des intervenants
- Frais de communication (si nécessaire)

Les frais de gestion ou administratifs des structures seront inclus dans les honoraires. Tous les intervenants dans le projet doivent être identifiables et leurs compétences vérifiables à travers la présentation d'un curriculum vitae.

2. Les éléments éligibles au financement dans la rubrique « Coûts pédagogiques »

- *Location de local ou de lieu de formation*
- Salle de formation pour les plénières ou les sessions théoriques
- Plateau d'application
- Atelier de pratiques
- Location de laboratoire de simulation/application ou plateau technique
- Location de local ou bureau d'accompagnement pour les participants
- Location de plateforme d'apprentissage en ligne
- *Location matériel pédagogique*
- Equipement d'atelier/séminaire & de formation (vidéoprojecteur, écran, sonorisation, table, chaise, etc.)
- Matériel informatique (pour les formations en ligne ou sur les métiers TIC)
- Location équipement individuel ou outillages pour les exercices pratiques/application
- *Achat matière d'œuvre (pratique)*
- Intrants pour les exercices pratiques (dépend des métiers)
- Les fournitures ou petits consommables pour les applications/pratiques
- Tenue de travail et/ou d'atelier
- *Fournitures et supports de formation*
- Polycopie, livres, documents physiques
- Clé usb ou CD
- Prise de note, chemise, stylo, etc.
- *Autres ressources pédagogiques*
- Production et duplication de document (référentiel, curriculum, etc.)
- Ressources pédagogiques (moocs, vidéo, etc.)

3. Les éléments éligibles au financement dans la rubrique « Accommodations »

- *Frais de déplacement des participants*
- Frais de Transport hors résidence
- Frais de Mobilité locale
- Indemnités de séjour
- Hébergement
- *Frais journalier des participants*
- Repas ou déjeuner ou équivalent

- Rafraichissements
- Pause-café
 - *Autres* – cette rubrique doit s'accompagner d'une note explicative
- Fourniture ou consommable (achat) liée au confort des ou d'une partie des participants en formation
- Petit équipement (en location) liée au confort des ou d'une partie des participants en formation

4. Les éléments éligibles au financement dans la rubrique « Autres »

- *Kit sanitaire – lié à la sécurité et à la santé des participants à la formation*
 - Gel de nettoyage
 - Cache bouche nez individuel, etc.
 - Equipement de Protection Individuelle (si nécessaire et dans le cas de formation en milieu de travail à risque)
 - Boîte à pharmacie si nécessaire et dans le cas de formation en milieu de travail à risque)
- *Frais de gestion (3%) – ils recouvrent les frais pour la préparation de la formation, les frais de communication (appel, internet, etc.), les frais de suivi des activités, les assurances, etc. et ne peuvent être cumulés avec des frais au réel*
- *Frais liés au processus pédagogique (en cas de travaux d'ingénierie de formation)*
 - Indemnités ou rémunération d'équipe de production ou des personnes ressources
 - Frais d'ateliers ou de séminaire ou de séance de travail (fourniture, local, équipement, déjeuner, transport & indemnités des participants)

(*) Le FMFP se réserve le droit de rejeter l'éligibilité de certaines rubriques même si elles entrent dans les catégories ci-dessus spécifiées suivant son appréciation.

Annexe 3.d : répartition des bénéficiaires de la formation par entreprise

RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES PAR ENTREPRISE DANS LE CADRE DU PROJET DE FORMATION COMMUN

(*) Renseigner **obligatoirement chaque tableau** avec les informations sur chaque ligne afin que les TOTAUX soient générés automatiquement/ Il est à noter que le **FMFP s'appuiera sur le tableau n°1 pour cette ré**

Dans ce premier tableau récapitulatif du projet, **UNE MÊME PERSONNE** participant à plusieurs modules, **SERA COMPTÉE UNE SEULE FOIS**

	CONSORTIUM	CADRES SUPÉRIEURS		CADRES INTERMÉDIAIRES		OUVRIERS SPÉCIALISÉS		OUVRIERS PROFESSIONNELS		TOTAL FPC		TOTAL FPE (Si applicable)		TOTAL (FPC+FPE)		Dont Jeunes -35 ans parmi TOTAL OBLIGATOIRE	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
	Entreprise 1									0	0			0	0		
	Entreprise 2									0	0						
	Entreprise 3									0	0						

Dans ce second tableau, **RENSEIGNER** le nombre de **PERSONNES à former pour CHAQUE MODULE**, même si la même personne participe à plusieurs modules

MODULES	CONSORTIUM	CADRES SUPÉRIEURS		CADRES INTERMÉDIAIRES		OUVRIERS SPÉCIALISÉS		OUVRIERS PROFESSIONNELS		TOTAL FPC		TOTAL FPE (Si applicable)		TOTAL (FPC+FPE)		Dont Jeunes -35 ans parmi TOTAL OBLIGATOIRE	
		H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F		
Exemple : Conduite d'engin (Technique)	Entreprise 1									0	0			0	0		
	Entreprise 2									0	0						
	Entreprise 3									0	0						
Exemple : Excel Intermédiaire (transversale)	Entreprise 1									0	0			0	0		
	Entreprise 2									0	0						
	Entreprise 3									0	0						
TOTAL		0		0		0		0		0	0	0	0	0		0	

*** Si vous avez des difficultés concernant le remplissage de ces tableaux, merci de contacter le Département Formation et Insertion du FMFP qui vous accompagnera dans cette démarche (020 22 538 86)

Annexe 4 : Canevas de la Lettre de demande de financement signée par le porteur (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Lettre de demande de financement

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

Nom de l'organisation :

Adresse :

Contact :

E-mail :

OBJET : Soumission d'une requête de financement

Madame le Directeur Général,

Nous avons l'honneur de soumettre une demande de financement pour un projet de formation intitulé « » dans le secteur « »⁷, pour un montant total de (Montant en lettres) XXXX (chiffres)..... . Les entreprises associées au projet commun avec leur droit de tirage consenti pour sa réalisation sont respectivement :

- Porteur / N° CNAPS : / Droit de tirage consenti :
- Partenaire..... / N° CNAPS : / Droit de tirage consenti :
- Partenaire / N° CNAPS : / Droit de tirage consenti :
- Partenaire / N° CNAPS : / Droit de tirage consenti :

La formation ciblera(spécifier les cibles)..... dans la région de

Et se déroulera sur une durée de(chiffres).....mois (ou jours).

Nous vous remercions de l'intérêt que votre organisation porterez à cette demande,

Signée par le responsable légal de l'organisme demandeur
(Titre/Nom et prénoms)

⁷ Choisir un des secteurs cités dans l'appel à projets : TIC, BTP-RS, THA, DR, THR, Multisectoriel ou équité

Annexe 5. Déclaration d'intégrité (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé du projet : _____ (le "Projet")

A : Le FMFP

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement (l'"AFD") ne finance les projets du FMFP qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au FMFP. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise/association, notre groupement, et nos prestataires de formation. Le FMFP conserve la responsabilité exclusive du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du Projet
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement/association, ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'un des cas suivants :
 - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
 - 2.2 Avoir fait l'objet :
 - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée à Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un Projet (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes de Madagascar, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre de ce Projet) ;
 - b. Nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Projet) ;
 - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD ;
 - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
 - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
 - 2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales à Madagascar Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique

<http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre de cette convention de financement) ;

- 2.6 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le FMFP dans le cadre du présent Appel à projets.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos prestataires de formation, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :
 - 3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du FMFP impliqué dans le processus de sélection des projets ou du suivi et de l'évaluation des projets sélectionnés, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance du FMFP et résolu à sa satisfaction ;
 - 3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou candidat, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou candidat, recevoir d'un autre soumissionnaire ou candidat ou attribuer à un autre soumissionnaire ou candidat directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou candidat, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou candidat nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du FMFP ;
4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au FMFP, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 3 qui précèdent.
5. Dans le cadre de l'Appel à Projets et de l'exécution du Projet :
 - 6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.
 - 6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat Malgache, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public à Madagascar, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.
 - 6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.
 - 6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un de nos prestataires de formation n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.
 - 6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de, prestataires de

formation, les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables à Madagascar. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, autorisons le FMFP à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la soumission et à l'exécution du Projet et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le FMFP.

Nom : _____ En tant que : _____

Dûment habilité à signer pour et au nom de⁸ _____

Signature : _____

En date du : _____

⁸ En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l'offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire

Annexe 6 : Canevas de la plaquette de présentation de chaque entreprise (format word disponible sur le site web ou par courriel au projetsdeformation@fmfp.mg)

MODELE : PLAQUETTE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

LOGO de
l'Entreprise (si
disponible)

DENOMINATION :

Date de création :

Nom du Représentant :

Coordonnées :

Secteur/Domaine d'activité :

Services ou biens fournis :

Collaborateurs / clientèles :

Site web (si existant)

(*) ou vous pouvez présenter une fiche technique existante sur votre entreprise

Annexe 7 : Grille d'évaluation

Critères d'éligibilité									
Le projet met en œuvre les priorités définies par l'appel à projets (filères et métiers prioritaires)	Entreprises partenaires issues du même secteur	Le projet doit concerner au minimum 02 entreprises cotisantes au FMFP issues d'un même secteur, R: les groupements professionnels doivent représenter au minimum 03 entreprises issues d'un même secteur	Le projet développe un dispositif de formation commun à l'ensemble des partenaires (*)	Le porteur ne figure pas dans la liste des entreprises sanctionnées par les Nations Unies, UE ou France	Le porteur n'est pas sous contrat avec FMFP (PIS) & ne détient pas un contrat en litige PIE	Le porteur n'a pas bénéficié de financement du FMFP (PIS) pour cette année (sauf exception stipulé dans l'appel)	Les entreprises expriment un besoin commun	Le formulaire est correctement renseigné (avec N° CNAPS, DT consenti, identité Ese, nb salarié, nb à former)	Les pièces d'évaluation sont disponibles (complétude) : Formulaire, Cahier des charges, Cv des formateurs, Budget
éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non	éligible : oui inéligible: non

Critères liés à l'objectif stratégique du projet (33 points)							
33 points							
Le projet répond aux objectifs généraux et sectoriels définis par l'appel à projets	Le projet contribue aux impact et effet escomptés	Le projet est mis en œuvre dans les territoires ciblés par l'appel	Le projet répond aux besoins de développement socioéconomique et technologique global du secteur (cible les métiers, besoins qualification et compétences, et bénéficiaires cibles)	Le projet répond aux priorités spécifiques des entreprises partenaires du projet	Le projet répond aux besoins de compétences et de qualifications des bénéficiaires visés (salariés, employés et jeunes)	Le porteur de projet propose un dispositif de formation permettant d'atteindre les résultats ciblés (en situation de travail, etc.	Les indicateurs de résultats proposés permettent d'identifier les impacts du projet au niveau des personnes formées et des entreprises partenaires
Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	non : 0 oui : 3	non : 0 oui : 2	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6	Faible : 1 Moyen : 3 Bien : 6

Critères liés à la dynamique partenariale (12 points)				Critères liés à la dimension sociale (15 points)			
12 points				15 points			
Le partenariat regroupe des entreprises n'ayant pas l'habitude de coopérer entre elles	Les besoins de compétences des entreprises partenaires sont clairement identifiées et analysées	La réponse commune de formation est adaptée aux besoins de compétences identifiés par les entreprises partenaires	Les compétences acquises par les bénéficiaires de la formation sont reconnues, validées ou certifiées	Le projet forme un pourcentage de femmes au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur inscrit dans la trame	Le projet forme un pourcentage de femmes sur des postes de responsabilité au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur	La capacité du projet à sécuriser les emplois ou faciliter l'accès des jeunes à l'emploi (pré-emploi)	Le projet forme un pourcentage de jeunes (15/35 ans) au moins égal sinon supérieur à la valeur de référence du secteur
même groupe : 1 de groupe différent : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	>=valeur : 5 +/-71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1	>=valeur : 3 <valeur : 1	Non : 0 Oui : 2	>=valeur : 5 +/-71% valeur : 4 41 à 70% valeur : 3 21 à 40% valeur : 2 <20% valeur : 1

ANALYSE DE LA PRESTATION DE FORMATION INTERNE ou EXTERNE - analyse de l'offre (15 points)			
INTERNE/EXTERNE			
15 points			
Les formateurs ont le niveau de qualification, l'expérience et l'expertise requis pour réaliser la prestation de formation	Le cahier des charges est rédigé de façon complète et explicite avec une description claire de la méthodologie et du programme en réponse aux objectifs et cibles	Les locaux, équipements utilisés sont appropriés au dispositif de formation décrit	Les modalités de suivi, de mise en œuvre et d'évaluation des résultats de la formation sont clairement définies et sont communes à toutes les entreprises partenaires
Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 3	Faible : 1 Moyen : 2 Bien : 4

Critères liés à la faisabilité budgétaire (25 points)						
25 points						
Les rubriques proposées sont éligibles suivant Annexe3.c	Les coûts sont détaillés par rubrique et activité (justification des lignes budgétaires)	coûts conformes aux références de coûts de formation indiqué dans la trame sur le coût par bénéficiaire & par rapport au type de formation, public visé, coût horaire/formé, etc.	Existence d'un cofinancement en dehors de la part demandée au FMFP	Pertinence du Coût % aux points suivants : niveau des formateurs, objectifs de formation, technologie mobilisée, intrants et équipement	Montant demandée conforme à l'effet levier applicable & au plafond si besoin	Les coûts de logistique des participants (accommodations et transport) ne dépassent pas un tiers du budget proposé
non : 0 oui : 2	non : 0 oui : 3	<=valeur : 7 x<=+20% Valeur : 5 21%<x<=+40% : 3 >40% valeur : 1	non : 0 oui : 2	Faible : 1 Moyen : 4 Bien : 7	non : 0 oui : 2	non : 0 oui : 2